

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 21 novembre 1979

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

[Traduction]

### LE TRÈS HONORABLE CHEF DE L'OPPOSITION

L'INTENTION DE DÉMISSIONNER DU POSTE DE CHEF DU PARTI LIBÉRAL—RECONNAISSANCE DES SERVICES RENDUS AU CANADA ET À LA CHAMBRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander à la Chambre la permission de proposer, en vertu de l'article 43 du Règlement, une motion appuyée par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre exprime sa gratitude et son estime au très honorable chef de l'opposition pour les services qu'il a rendus à la Chambre, à son parti et à son pays et exprime l'espoir qu'il continuera, en sa qualité de très honorable représentant de Mount Royal, de faire bénéficier le Parlement et le Canada de ses formidables talents.

[*Note de l'éditeur: Les députés se lèvent et applaudissent.*]

**M. l'Orateur:** Je suis heureux de faire consigner au compte rendu que la Chambre a consenti à la présentation de la motion qui a évidemment été adoptée à l'unanimité.

**L'hon. Allan J. MacEachen (Cape Breton Highlands-Canso):** Monsieur l'Orateur, si vous mettez la motion en discussion, je voudrais en profiter pour dire un mot.

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la teneur de la motion proposée par M. Clark et appuyée par M. Knowles:

Que la Chambre exprime sa gratitude et son estime au très honorable chef de l'opposition pour les services qu'il a rendus à la Chambre, à son parti et à son pays et exprime l'espoir qu'il continuera, en sa qualité de très honorable représentant de Mount Royal, de faire bénéficier le Parlement et le Canada de ses formidables talents.

**M. MacEachen:** Comme il s'agit d'une motion sujette à débat, je voudrais en parler quelques minutes. Je voudrais tout d'abord dire au premier ministre (M. Clark) que je lui sais gré d'avoir proposé la motion à la Chambre, qui a été accueillie par tous avec enthousiasme.

Pour ma part, je voudrais répéter publiquement ce que j'ai dit au chef de mon parti: que nous sommes profondément peinés qu'il ait décidé d'abandonner la direction du parti libéral. A mon avis, après les dernières élections, le très honorable député de Mount Royal (M. Trudeau) aurait pu continuer à diriger notre parti et aurait réussi à le reporter au pouvoir.

**Des voix:** Bravo!

● (1410)

**M. MacEachen:** C'est ce que je crois. Je le croyais alors et je le crois encore aujourd'hui, bien que je respecte la décision qu'a prise le chef de notre parti. Je tiens à dire, pour terminer, que chaque député de l'opposition a toujours accordé à notre

chef un appui inconditionnel. Cette grande décision, il l'a prise en sachant parfaitement qu'il jouissait encore de cet appui total...

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** ... et qu'il continuera d'avoir droit à notre respect, à notre admiration et à notre affection.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen), nous avons le droit de débattre la motion, mais je ne tiens pas à en parler longtemps de peur que si nous poussons la discussion jusqu'à 2 h 15, la motion ne soit pas adoptée! Je tiens à remercier le premier ministre (M. Clark) de m'avoir choisi comme comotionnaire. C'est avec joie que les députés de mon parti souscrivent aux hommages et aux bons vœux exprimés à l'égard du chef de l'opposition (M. Trudeau) par le biais de cette motion.

Pour beaucoup d'entre nous, ce fut toujours un réel plaisir de nous associer au très honorable député de Mount Royal depuis qu'il siège à la Chambre. Il a fait beaucoup pour son pays, c'est indéniable. Il a été la cible de critiques, mais il sait mieux que quiconque que le seul moyen de ne jamais être critiqué est de ne rien faire, ce qui est loin d'être son cas.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles:** Ce n'est guère le moment de prédire le résultat des prochaines élections générales, mais nous sommes heureux de nous joindre à nos collègues pour rendre hommage au chef de l'opposition.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Fabien Roy (Beauce):** Monsieur l'Orateur, si la motion avait eu besoin d'un deuxième motionnaire je n'ai pas besoin de dire que je l'aurais été avec plaisir. Je veux me joindre à ceux qui ont dit quelques mots à cette occasion, et au nom de mes collègues, parce qu'en de pareilles circonstances je pense qu'il convient d'oublier les barrières partisanes, il convient de rendre hommage à une personne qui a consacré plus de dix années de sa vie à son parti politique, aux siens et à son pays comme premier ministre. On pouvait être d'accord ou non sur son action ou ses propos, mais je pense qu'il faut dire qu'il a su lutter pour ses convictions, pour son idéal, avec loyauté, franchise et détermination. Surtout on peut dire qu'il l'a fait avec dignité. Alors, monsieur l'Orateur, avec son départ ce n'est pas d'une page d'histoire de la politique canadienne qu'il s'agit, mais bien d'un chapitre tout entier. En terminant, je voudrais au nom de tous mes collègues lui souhaiter encore de nombreuses années de vie active.